



ABC Filière EN BREF

Édition 2025

CULTURES SOUS SERRES Les tomates dominant

La filière des cultures sous serres englobe une diversité de végétaux (tomates, concombres, salades, melons, vanille, etc.) avec des niveaux de production très variés. Ce secteur, qui a débuté en Bretagne comme une voie de diversification, voit aujourd'hui la tomate occuper une place prépondérante, représentant plus d'un quart de la production nationale.

La filière est caractérisée par un nombre restreint d'acteurs, incluant des organisations de producteurs (OP) spécialisées en cultures sous serres, des OP actives également en plein champ ainsi que des producteurs indépendants.



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
BRETAGNE

CHIFFRES CLÉS

32 % : part de la Bretagne dans la production française de tomates sous serres

+ 11 % : hausse des surfaces sous serres en Bretagne entre 2010 et 2024

58 % : part du Finistère dans les surfaces bretonnes sous serres

DEPUIS 2010

2016 :

Création de la Ferme aux Insectes par la coopérative Savéol. Elle comprend un élevage de bourdons, destinés à polliniser les cultures, et un élevage d'insectes auxiliaires.

2019 :

Création d'Alliance Nature & Saveurs par trois OP et du label « Cultivées sans Pesticides » en production de tomates. Elle concerne 176 producteurs.

2020 :

- Première année de mise en place de l'interdiction de commercialiser entre le 21 décembre et le 30 avril des fruits et légumes bio produits sous serres chauffées. Après les recours de Légumes de France et de la Felcoop, cette disposition sera annulée le 28 juin 2023.
- Début de la culture de la vanille chez quatre producteurs des Maraîchers d'Armor, qui donnera une première récolte en 2025.

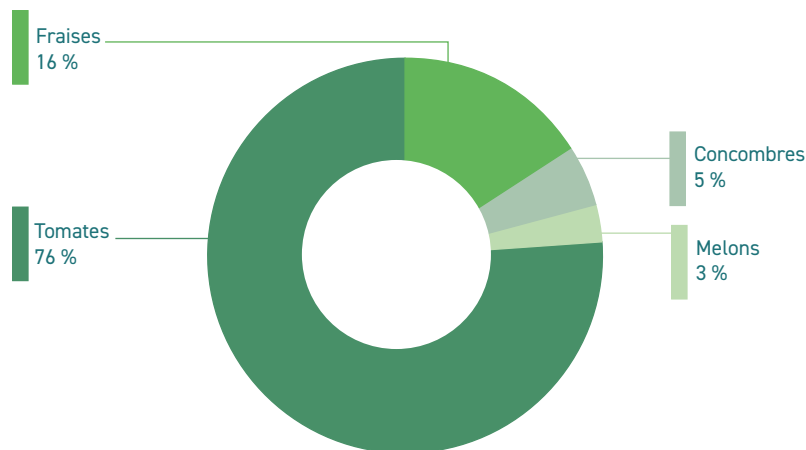
2022 :

Suite au déclenchement du conflit entre l'Ukraine et la Russie, le prix du gaz utilisé pour le chauffage de la plupart des serres augmente fortement.

2025 :

Le Cerafel, Association d'Organisation de Producteurs (AOP) bretons de légumes frais, et EDF signent un partenariat afin de structurer et d'accélérer la stratégie de décarbonation de la filière des cultures sous serre.

663 ha de productions sous serres en Bretagne en 2024



Source : Agreste – SAA données 2024 provisoires. Traitement Chambre d'agriculture de Bretagne

Dans cette fiche le terme de serres est utilisé pour désigner les abris hauts, chauffés et non chauffés, y compris les abris plastiques s'il s'agit d'abris hauts.

1 010 exploitations en productions sous serres

En 2020, la Bretagne compte 1 010 exploitations légumières en productions sous serres. Deux tiers d'entre elles cultivent de la tomate et 22 % des fraises. En 2024, la superficie dédiée aux cultures sous serres en Bretagne s'élève à 663 ha, en hausse de 11 % par rapport à 2010. Toutefois, cette croissance masque un recul de 7 % observé depuis 2021, lorsque la superficie régionale avait atteint un pic de 718 ha. Cette diminution est principalement attribuable à la hausse des coûts de production, notamment de l'énergie.

Parmi ces exploitations, 320 disposent de serres chauffées, majoritairement situées dans le Finistère et les Côtes d'Armor. Ces deux départements totalisent plus des trois quarts des surfaces bretonnes.

Première région productrice de tomates en France

Un peu plus de 200 exploitations produisent des tomates sous serres, pour une production bretonne de 147 500 tonnes en 2024. La Bretagne se classe en première position parmi les régions françaises pour la production de tomates sous serres, représentant 32 % du total national. Cependant, elle se situe au deuxième rang pour la production totale de tomates, derrière la région PACA.

La production de tomates a été lancée dans les années 1975 par les OP de production de légumes de plein champ. Légume de diversification au départ, la tomate est devenue une production à part entière dès les années 1980. Le développement des surfaces a été stoppé par la hausse des coûts énergétiques à la suite du conflit entre la Russie et l'Ukraine. Les importations de tomates à bas coût en provenance du Maroc concurrencent aussi fortement la production bretonne, tout particulièrement en petits fruits. Les variétés de tomates ont beaucoup évolué, avec le développement des tomates grappes dans les années 1990, des tomates petits fruits à partir des années 2000 puis des variétés « anciennes » plus tardivement dans les années 2010.

Le retour de la fraise

Historiquement, la production de fraises existait en Bretagne dans la région de Plougastel. Après une phase de recul, la production a connu un nouveau développement à partir des années 1990 avec la mise en place de la



Zoom sur

« Cultivées sans Pesticides »

Depuis 2019, quatre coopératives (Maraîchers d'Armor, Savéol, Sica de Saint-Pol-de-Léon et Solarenn) se sont associées au sein d'Alliance Nature Saveurs afin de commercialiser des tomates « Cultivées sans pesticides ». Chacune des coopératives commercialise sa production sous sa propre marque. En 2024, 70 à 90 % de la production de ces coopératives est commercialisée sous ce label qui implique un engagement de moyens et de résultats (absence de résidus).



À SAVOIR

La Fraise de Plougastel fait l'objet d'une demande d'IGP. L'association regroupe 32 producteurs en production sous serres verres, abris plastiques, multi-chapelles et pleine terre. Les fraises sont commercialisées en vente directe par les producteurs, mais aussi par Savéol ou par des grossistes. Une première étape a été franchie avec l'enregistrement de la marque auprès de l'Inpi en 2024. L'association espère que sa demande d'IGP aboutisse courant 2026.

culture sous serres. En 2024, la Bretagne compte 107 ha de fraises sous serres. Les surfaces ont été multipliées par deux depuis 2010. Depuis trois ans, les surfaces sont proches de la stabilité. Avec 35 exploitations productrices, la coopérative Savéol réalise 80 % de la production bretonne de fraises sous serres.

Le lancement de la culture de la vanille

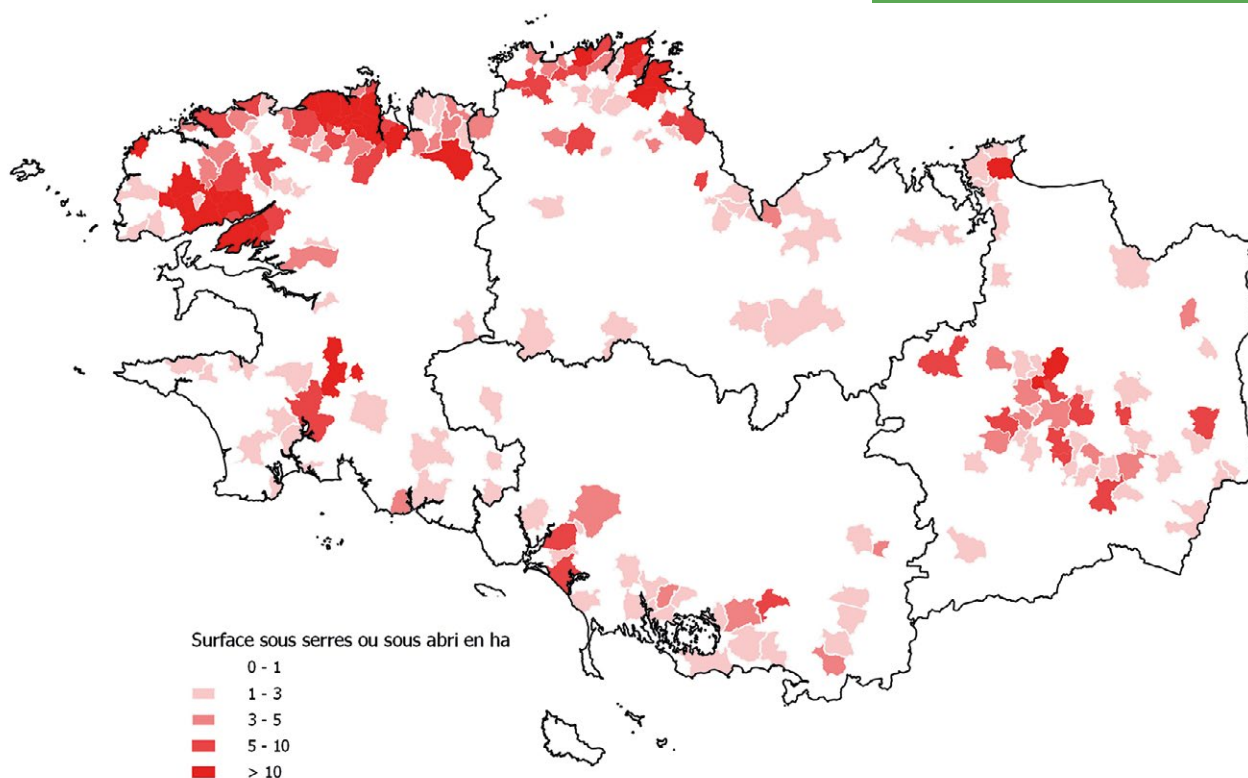
Les Maraîchers d'Armor se sont intéressés à **la culture de la vanille dès 2019 en partenariat avec la station expérimentale Terres d'Essais**. Le partenariat, mis en place avec la coopérative Provanille de l'île de la Réunion, permet aux producteurs bretons d'acquérir les bonnes pratiques de production et de transformation de la vanille. En échange, les réunionnais bénéficient d'une meilleure connaissance de la conduite sous serre. En 2025, trois producteurs en Côtes d'Armor produisent de la vanille dans 11 500 m² de serres qui n'étaient plus adaptées à la production de tomates. C'est une culture entièrement manuelle qui demande de la technicité.

La première récolte de vanille commercialisée en 2025 s'est élevée à 350 kg.

Une grande diversité de « petites » productions

Avec la hausse des coûts énergétiques, **d'anciens abris hauts, auparavant chauffés et destinés à la culture de tomates, connaissent une deuxième vie**. Depuis 2019, des maraîchers de Prince de Bretagne ont développé la culture d'agrumes avec du citron caviar rose, du limequat mais aussi du citron yuzu, du kumquat... De son côté, la coopérative Solarenn a relancé la production de melon Petit Gris, une production historique du bassin rennais, ainsi que la culture de mini-pastèques sous abris ne nécessitant pas de chauffage. La production d'Aloe vera a aussi trouvé sa place chez quelques producteurs adhérents de Savéol.

UNE PRODUCTION DANS LES ZONES CÔTIÈRES ET À PROXIMITÉ DES VILLES

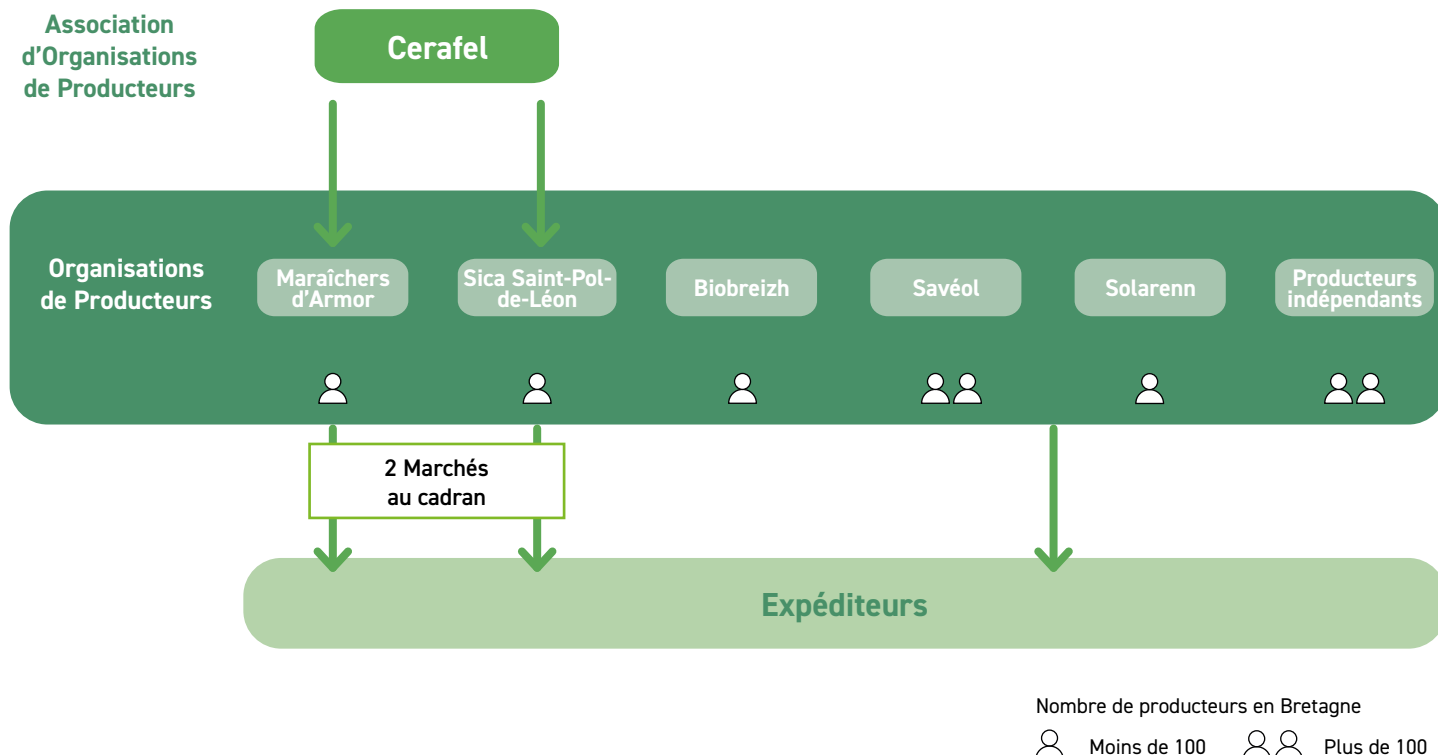


Surface sous serres ou sous abri en ha

0 - 1
1 - 3
3 - 5
5 - 10
> 10

Source : IGN 2025
Traitement : Chambre d'agriculture de Bretagne

FILIÈRES DES PRODUCTIONS SOUS SERRES : DEUX TYPES D'ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS



Deux OP spécialisées en cultures sous serres

Le nombre d'acteurs est restreint dans la filière des productions sous serres. **Deux OP sont spécialisées dans ce domaine : Savéol, située dans le Finistère, et Solarenn, dans le bassin rennais.** La tomate représente 98% du chiffre d'affaires de Solarenn. Le reste provient de la production de fraises. Un des coopérateurs produit aussi des mini-pastèques, une production qui ne nécessite pas de chauffage. La spécialisation est moins marquée chez Savéol, où 82% du chiffre d'affaires est généré par les tomates. Le reste de l'activité est lié à la production de fraises et de mini-poivrons, d'aubergines, de concombres, d'aloé véra et de salicornes. Savéol envisage d'augmenter ses surfaces de production de tomates de 10% d'ici 2030 pour atteindre 320 ha.

Des OP de plein champ également actives en production sous serres

Deux **OP de Prince de Bretagne, la Sica de Saint-Pol-de-Léon et les Maraîchers d'Armor**, largement implantées dans la production de légumes de plein champ, sont également très présentes dans les productions sous serres. La tomate représente près de 45% du chiffre d'affaires des Maraîchers d'Armor et 22% pour la Sica de Saint-Pol-de-Léon.

Biobreizh, OP spécialisée en légumes bio de plein champ et sous serres, produit des tomates ainsi que des concombres, poivrons, aubergines... Les légumes sont issus de serres non chauffées.

Il existe aussi des **producteurs indépendants sous serres, en général peu ou pas chauffées**. Ils cultivent une large gamme de produits, tant en conventionnel qu'en bio et **commercialisent leur production auprès des grossistes et des grandes surfaces**. Historiquement, ces serristes indépendants se concentraient essentiellement dans le Morbihan. Désormais, certains sont présents dans le nord de la Bretagne. Il s'agit d'anciens adhérents d'OP.

Sources : Agreste-Statistique Agricole Annuelle, presse, Chambre d'agriculture de Bretagne